



# MENACES DE MORT

Ce dimanche 27 avril 2025, vers 19 h 45, un détenu du quartier de semi-liberté a réintégré notre établissement avec un retard de 1 h 45.

Le surveillant chargé de l'accueillir a immédiatement constaté qu'il n'était pas dans un état normal. Il a alors alerté le gradé de roulement, qui a tenté de procéder à un contrôle d'alcoolémie. **Cependant, le détenu s'y est catégoriquement opposé.**

Ce dernier a rapidement adopté un comportement virulent envers les surveillants présents, proférant des propos agressifs et menaçants tels que : **« JE VAIS TE TUER, JE SAIS OÙ TU HABITES, JE VAIS T'ENVOYER UNE ÉQUIPE. »**



Malgré les tentatives d'apaisement, le détenu a continué à proférer des menaces et a poussé les agents présents. Une mise en prévention a été nécessaire pour mettre fin à l'incident.

**PENDANT LE TRANSFERT, IL A PERSISTÉ DANS SES MENACES DE MORT ENVERS LES SURVEILLANTS. À SON ARRIVÉE AU QUARTIER DISCIPLINAIRE, LE GRADÉ A RETIRÉ LES MENOTTES POUR PROCÉDER À UNE FOUILLE DE SÉCURITÉ. LE DÉTENU A ALORS REFUSÉ DE COOPÉRER ET A PORTÉ UN VIOLENT COUP AVEC SES DEUX POINGS AU THORAX D'UN COLLÈGUE, LE PROJETANT SUR LE LIT ET LUI CAUSANT UNE SECONDE BLESSURE AU TIBIA.**

Lors du retrait des agents de la cellule, le détenu a tenté de s'en prendre de nouveau au gradé, qui a dû le repousser, recevant un coup au niveau des côtes.

**FACE À CES ACTES INACCEPTABLES, FO JUSTICE EXIGE DES SANCTIONS EXEMPLAIRES AINSI QUE LE TRANSFERT IMMÉDIAT DE CE DÉTENU, COMPTE TENU DES MENACES DE MORT PROFERÉES À L'ENCONTRE DE NOS COLLÈGUES.**

Nous tenons à saluer le professionnalisme des agents présents ainsi que celui du gradé de nuit, qui ont su gérer cette situation avec sang-froid et efficacité.

**Une fois de plus, notre profession est la cible d'un déferlement de haine, alors qu'elle souffre déjà énormément ces derniers temps.**

Le bureau local FO Justice – le 28 avril 2025

